

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TRAIL 2022

1. IMPLANTATION

Date : le 27 et 28 mai 2022 Trail de la Pastourelle à Salers (15)

	Trail court	Trail Long
Date	28/05	27/05
Horaire	9h30	7h30
Distance	32 km	53 km
Dénivelé	1150m	2670m

2. TITRES DECERNES TRAIL COURT ET TRAIL

- Champion de France Homme élite TC
- Championne de France Femme élite TC
- Championne de France Espoir homme et femme
- Champion de France Masters Hommes : M0-M1-M2-M3-M4....
- Championne de France Masters Femmes : M0-M1-M2-M3-M4....
- Champion de France des clubs par équipe mixte par addition des temps des 4 premiers athlètes (toutes catégories) d'un même club avec au moins un homme et une femme. En cas d'ex aequo, le temps du 4^o arrivant de l'équipe sera déterminant.

Le nombre d'athlètes mutés ou étrangers dans une équipe est limité à 1 en application du règlement des compétitions nationales.

3. QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE TRAIL et DE TRAIL COURT

Les athlètes qualifiés aux championnats de France de Trail court et long, seront les athlètes qui auront fait les minimas VK Trail FFA dans leur catégorie, mis en place pour la saison 2021/2022, et spécifiés dans le paragraphe 4.

*Le **VK Trail** est un indicateur de performance basé sur la distance et le dénivelé des courses de trail labellisées.*

Cet indice permet d'établir un bilan des performances réalisées par les athlètes ayant participé aux trails disposant d'un label régional ou national FFA.

Le bilan prend en compte les VK Trail établis sur les épreuves de 30 à 50km-effort pour le trail court et de plus de 50km-effort pour le trail long.

Le classement VK Trail sera effectué à partir de LA meilleure performance réalisée sur l'un des trails labellisés (régional ou national) courus entre le 1^{er} septembre 2021 et le 17 avril 2022.

Les classements VK Trail féminines et masculins seront régulièrement mis à jour sur le site athle.fr et consultable par tous. Les coureurs pourront ainsi voir leur positionnement et l'évolution de leur classement tout au long de la saison, au fur et à mesure des trails labellisés qu'ils auront courus pour se qualifier.

4. MINIMAS VK TRAILPOUR LE TRAIL COURT ET LE TRAIL LONG SELON LES CATEGORIES

Les athlètes seront qualifiables s'ils **sont licenciés compétition au moment de la réalisation des minimas, et qu'ils valident le niveau suivant :**

FEMININES		MASCULINS	
ESP-SE	5.50	ESP-SE	4.30
M0	6.00	M0	4.50
M1	6.10	M1	5.10
M2	6.20	M2	5.20
M3	6.30	M3	5.40
M4	6.40	M4	6.00
M5+	6.50	M5+	6.20

Attention, les athlètes auront l'obligation de s'inscrire sur le format pour lequel ils se sont qualifiés.

Ainsi, un athlète réalisant les minimas sur le trail court, ne pourra s'engager que sur le format trail court du championnat de France.

Sa participation sur le trail long ne sera pas possible s'il n'a pas également réalisé les minimas sur ce format.

5. ENGAGEMENT

Tous les coureurs peuvent s'inscrire dès à présent sur le site de la Pastourelle aux formats 53km (Trail long) ou 32km (Trail court) : <https://www.lapastourelle.net/attente-inscription/> dans la limite des dossards disponibles.

Les coureurs qualifiables et souhaitant participer au championnat de France de trail court ou long, devront OBLIGATOIREMENT demander à leur club de confirmer leur engagement sur le site athle.fr, dans la rubrique « compétitions running », « championnats de France », puis « Championnats de France de Trail ».

Une fois confirmés, ils recevront par mail une confirmation :

- Les coureurs déjà inscrits sur le format OPEN seront intégrés au classement « Championnats de France »
- Les coureurs non encore inscrits recevront un code d'inscription personnalisé pour pouvoir s'inscrire au format pour lequel ils sont qualifiés.

(Les coureurs déjà inscrits à La Pastourelle, mais non qualifiés, pourront participer et seront intégrés au classement OPEN)

À la demande de la DTN la CNR pourra repêcher des athlètes ayant un classement de niveau international ou N1 jusqu'à 48 h avant le championnat. Passé ce délai, aucune modification ne pourra être apportée à la liste des engagés, quel qu'en soit le motif.

6. DESENGAGEMENTS

Voir les modalités sur le site de l'organisateur

Mail : lapastourelle.salers15@orange.fr

Site : <http://lapastourelle.net>

7. SAS ELITE

Ont accès au SAS élite:

- Les membres de l'équipe de France N et N-1
- Les athlètes de sexe masculin et féminin, ayant terminé dans les 2 premiers au scratch sur une manche à label national dans les 24 derniers mois.
- Les 5 premiers hommes et les 5 premières femmes du TTN année N-1
- Les 15 premiers hommes et les 15 premières femmes du scratch du dernier Championnat de France de trail.
- Sur proposition de la DTN

8. MAILLOT- PORT DU DOSSARD

Le port du maillot du club est obligatoire pour les athlètes participant aux Championnats de France. Le port des 2 dossards, le numéro sur la partie avant du buste et la catégorie dans le dos, devra être respecté suivant le règlement des compétitions nationales.

9. RENSEIGNEMENTS

Tous les renseignements pourront être obtenus sur internet www.athle.fr ou <https://www.lapastourelle.net/>

Le parcours pourra être modifié ou annulé en cas de météo défavorable.

Pour les questions techniques FFA, un seul mail francetrail@athle.fr